

Enfants de Partout

numéro
180

La revue des donateurs du BICE - bice.org



AVEC VOUS DEMAIN

**Nord-Kivu, RD Congo : soutien aux
enfants victimes de la guerre et déplacés**

EN DIRECT DU TERRAIN

**Petite enfance : des initiatives qui
favorisent l'éveil précoce en Inde**

PORTRAIT

**Benoit Van
Keirsbilck**

Accueillir la naissance d'un enfant en situation de handicap



Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Nord-Kivu, RD Congo : soutien aux enfants victimes de la guerre et déplacés

P. 4 et 5

Dossier

Accueillir la naissance d'un enfant en situation de handicap

P. 6

En direct du terrain

Petite enfance : des initiatives qui favorisent l'éveil précoce en Inde

P. 7

Portrait

Benoît Van Keirsbilck

Membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

P. 8

Agenda

Zoom sur quelques-unes de nos actions

Prière

Prière pour l'Avent

ÉDITO

Retour sur la révolution des droits de l'enfant



Chères donatrices, chers donateurs, Le 20 novembre, la Convention relative aux droits de l'enfant aura 35 ans. Dans notre numéro anniversaire d'il y a cinq ans, je redécouvre la merveilleuse interview de Florence Bruce qui, en tant que représentante du BICE auprès de l'ONU entre 1980 et 1990, fut notre plume et notre voix pour participer à la rédaction de ce texte visionnaire.

Pour la première fois en effet, les enfants étaient (enfin !) reconnus sujets de droit par un traité international doté d'un mécanisme de suivi : droit à l'égalité, à l'éducation, droit à être protégé contre toute forme de violences, droit à une justice adaptée à son âge... Si ces droits sont bien trop souvent violés, leur principe est acquis et nous nous battons pour qu'il le reste. Nous le faisons sans relâche avec nos partenaires. Deux exemples dans ce numéro : l'accompagnement d'enfants qui, à cause du conflit qui sévit dans l'est de la RD Congo, sont déplacés de force et entassés dans des camps insalubres ; et les actions d'éveil précoce pour les tout-petits en Inde du Sud. Grâce aux membres de notre réseau sur le terrain, à vous chers donatrices et donateurs, peu à peu, le droit avance et les sociétés s'ouvrent. Je pense au regard qu'elles portent sur le handicap dont nous avons pu constater cet été qu'il évolue. Mais comment se vit aujourd'hui l'arrivée d'un enfant « différent » dans une famille ? C'est le sujet de notre dossier dont je retiens ce témoignage d'une mère à propos de son fils de 10 ans : « *Tout le monde a ses limites. Dans son cas, ce sont les jambes qui ne fonctionnent pas, mais ce n'est pas handicapant pour tout. Nous avons vécu des choses incroyables en 10 ans et nous continuerons à profiter de tout ce qui peut se vivre.* » Croire en la vie et en l'avenir, c'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire à tous les enfants en ce 35^e anniversaire.

Olivier Duval,

Président du Bureau International Catholique de l'Enfance

DE VOUS À NOUS

Nous avons besoin de vous pour nous faire connaître !

Vous aimez le BICE et seriez heureux de contribuer au développement de sa notoriété, voici quelques exemples d'actions possibles.

Vous êtes actifs dans votre paroisse ou dans une communauté religieuse ?

N'hésitez pas à proposer une action pour faire connaître le BICE ou le soutenir : rencontres autour des thématiques développées dans nos projets ou sur le rôle du BICE dans l'élaboration de la Convention relative aux droits de l'enfant ; quête de Carême en notre faveur ; mise à disposition d'exemplaires d'*Enfants de Partout*...

Vous chantez dans une chorale ?

Et si vous organisiez un concert dont

les bénéfices seraient reversés à l'un de nos projets ?

Vous êtes parents ou grands-parents d'enfants scolarisés ?

Nous serions heureux que vous informiez les écoles, collèges et lycées que vous connaissez des partenariats possibles avec notre association : conférences à destination des enfants ou des adultes, animées par notre équipe, sur les droits de l'enfant, sur la résilience, sur nos projets ; quête de Carême ou opération bol de riz ; ventes de cartes de Noël...

Vous connaissez bien un magasin ?

Proposez-lui de mettre en place un arrondi solidaire en faveur du BICE.

Toutes les autres idées sont les bienvenues !

Pour les partager avec nous ou en savoir plus, n'hésitez pas à contacter :

Bastien Bui au 01 53 35 01 00

ou par mail bastien.bui@bice.org

Un grand merci pour votre soutien.

Nord-Kivu, RD Congo : soutien aux enfants victimes de la guerre et déplacés

Le projet de Cœur sans frontières et du BICE dans le camp de Rusayo en République démocratique du Congo est une réponse essentielle à la détresse des enfants déplacés de guerre. Il vise à soulager leur souffrance immédiate et leur ouvre des perspectives d'avenir.

La province du Nord-Kivu à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est en proie à une crise humanitaire majeure. Les conflits entre milices armées, la guerre entre les rebelles du M23 et l'armée congolaise, les violences perpétrées sans cesse sur les populations dévastent les régions de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo. Obligeant des centaines de milliers d'habitants à fuir. « *Les femmes et les filles sont violées, les hommes frappés ou tués, les enfants enrôlés, les villages pillés et brûlés... Face à cette terreur qui dure, les villageois n'ont d'autres choix que de partir, abandonnant tout derrière eux* », explique Cœur sans frontières (CSF), un partenaire local du BICE.

Les enfants, premières victimes de la crise

Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU datant d'août 2024 au Nord-Kivu, plus de 2,4 millions de personnes (sur)vivent actuellement loin de chez elles. Dont environ 600 000 se sont réfugiées dans les camps surpeuplés autour de Goma. L'un d'entre eux, Rusayo, à 10 km de la ville, compte 100 000 déplacés, exposés à des conditions de vie éprouvantes.

« *Le manque d'accès à l'eau potable, l'insécurité alimentaire et l'hygiène déplorable sont autant de défis quotidiens auxquels ces familles doivent faire face*, explique notre partenaire. *À leur arrivée, les enfants, qui représentent 65 % des nouveaux venus, souffrent pour la plupart de traumatismes physiques et psychologiques, amplifiés par le contexte de vie anxiogène. Pour ne donner qu'un exemple : lorsqu'ils doivent sortir du camp pour aller chercher de l'eau, ils savent qu'ils risquent d'être victimes de la*



À titre indicatif, **120 €**
(41 € après réduction fiscale)
financent deux mois de salaire
du psychologue.

Des formations sont organisées dans le camp.

violence des miliciens omniprésents aux alentours... »

Un soutien psychologique indispensable

C'est auprès de ces enfants fragilisés et démunis que CSF, soutenu par le BICE, agit. Il les aide sur les plans psychologique et social. Lors de séances individuelles menées par un psychologue et pendant des ateliers de résilience collectifs hebdomadaires. « *50 adolescents, 30 filles et 20 garçons, âgés entre 13 et 17 ans participent à ces actions. La plupart sont orphelins ou ont perdu de vue leurs familles en fuyant leur village. Ces deux formes d'accompagnement complémentaires sont primordiales pour eux* », précise CSF. Elles les aident à exprimer leurs émotions, à évacuer la souffrance, la culpabilité, la colère notamment, à se reconstruire. En groupe, les activités créatives et les jeux participent à renforcer leur estime de soi, à retrouver

confiance en l'autre et leur ouvrent des perspectives d'avenir malgré les épreuves.

L'apprentissage de savoir-faire

Afin d'améliorer leur situation, les adolescents sont également formés à des savoir-faire artisanaux tels que le tressage, le tricotage et la fabrication de gants de bain. Des compétences qu'ils peuvent exploiter rapidement. « *En vendant leurs produits et services, ils participent à la vie du camp, à y améliorer le quotidien et l'hygiène. Cela les valorise auprès de la communauté et les aide sur le plan financier. Apprendre à gérer leur petite affaire génératrice de revenus leur apporte aussi des connaissances qui leur seront utiles dans l'avenir.* »

Enfin, CSF organise chaque samedi des activités récréatives et sportives pour une centaine d'enfants du camp et des villages voisins afin de favoriser les amitiés et l'intégration. « *Comme tous les enfants, il est primordial qu'ils s'amuse, qu'ils jouent, qu'ils rient... malgré tout.* »



ACCUEILLIR LA NAISSANCE D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Au moment où les Jeux paralympiques sont venus rappeler qu'une vie pleine est possible avec le handicap, notre revue est allée à la rencontre de spécialistes et de parents pour savoir comment se vit la naissance d'un enfant différent au sein d'une famille.

Attendre un enfant, c'est rêver d'un avenir, d'une descendance, d'une transmission, et ce rêve n'inclut pas le handicap. Pourtant, selon le professeur Yves Ville, coordonnateur du Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDPN) de l'hôpital Necker à Paris, chaque année en France, 2 % à 3 % des enfants qui naissent sont porteurs d'une anomalie congénitale, décelée pendant la grossesse dans l'immense majorité des cas. Si le diagnostic précis est rarement possible d'emblée, les parents sont tout de suite informés d'une suspicion, laquelle sera confirmée ou non au cours d'examen complémentaires. La nouvelle est douloureuse, et il n'y a pas de bonne façon de l'annoncer, constate Yves Ville.

« Pour une même façon de délivrer l'information, toutes les personnes vont réagir différemment. Il faut donc souscrire à des principes généraux : faire preuve d'empathie, ne pas dépasser

ses compétences dans ce qu'on va dire, rester disponible et à l'écoute des questionnements des futurs parents afin de baliser le chemin qu'ils vont avoir à parcourir. Mais parfois, et c'est bien naturel, la violence de ce qui est donné en première information est telle, que cela bloque les chemins cognitifs des parents qui n'entendront plus rien d'autre de ce qui pourra leur être dit. »

« S'ils choisissent de poursuivre la grossesse, précise Yves Ville, ils peuvent décider de mettre en place toute la prise en charge thérapeutique post-natale possible ou de ne pas intervenir. Nous tenons compte de leur souhait, mais en privilégiant le bien-être de l'enfant que certaines escalades thérapeutiques peuvent compromettre. » Alice Le Moal et son époux ont appris à la deuxième échographie que leur fils Gabriel avait une malformation à la colonne vertébrale et qu'il ne marcherait pas. « Mettre au monde un enfant, c'est toujours un saut dans l'inconnu, témoigne-t-elle. Dans notre cas, la part d'inconnu

était très forte. Ce genre d'annonces confronte chacun à ses propres vulnérabilités, sa propre histoire et cela suscite des réactions différentes. Nos proches ayant la foi tout comme nous, ils ont compris notre décision de poursuivre la grossesse. Puis Gabriel est né. Il était très mignon, il a été accueilli comme on accueille un enfant dans une famille, dans la joie, malgré l'inquiétude. »

Tout un chemin à parcourir pour les parents

Cette capacité d'adaptation des parents à la nouvelle d'un handicap varie en fonction de leurs ressources psychologiques, de leur histoire personnelle et familiale, de leurs traumatismes passés. « Le fœtus est une personne potentielle qui suscite beaucoup de projections, rappelle Bérangère Beauquier-Maccotta, pédopsychiatre, cheffe de pôle dans l'Établissement public de santé d'Évrard. Quand l'annonce d'une malformation fait effraction, le champ des possibles se trouve restreint et une

ligne de vie se dessine, autre que celle fantasmée. Notre travail d'accompagnement consiste à aider les parents à faire le deuil du bébé tel qu'ils l'avaient imaginé pour intégrer peu à peu les difficultés qui seront les siennes. »

Chacun des parents va être ébranlé à sa manière par la nouvelle réalité qui s'impose et quelque chose peut se gripper entre eux. « À l'intérieur du couple, les temporalités psychiques ne sont pas les mêmes, poursuit Bérangère Beauquier-Maccotta. Souvent, dans l'intention de ne pas ajouter à la détresse de l'autre, l'un des conjoints s'interdit de formuler ses émotions douloureuses voire négatives. »

À quel moment et comment partager la nouvelle du handicap au reste de la famille ?

Tout dépend des relations que chacun entretient avec son entourage et comment il arrive lui-même à surmonter la nouvelle. « Certains couples ont besoin de garder les informations pour eux, le temps de les métaboliser, surtout s'ils savent qu'ils devront rassurer leurs proches et qu'ils n'en ont pas forcément l'énergie. Dans d'autres configurations familiales, les proches peuvent apparaître comme de solides soutiens, notamment quand il s'agit de prendre des décisions. »

La question se pose aussi pour les frères et sœurs, quand il y en a, et c'est souvent en soi un motif de consultation, constate Bérangère Beauquier-Maccotta. « Il est important de mettre rapidement des mots sur ce que les enfants sentent de l'état émotionnel de leurs parents, surtout si ceux-ci sont effondrés. L'enfant doit savoir que ce qu'il perçoit est juste et ne pas rester isolé avec des doutes et des inquiétudes. Il n'est pas nécessaire de tout dire tout de suite, mais d'expliquer qu'on s'inquiète, en attendant que tous les examens aient été réalisés pour présenter les choses dans leur complexité. Dans tous les cas, nous conseillons d'être le plus authentique possible avec ses émotions, de ne pas oublier que l'enfant n'est pas à la même place que ses parents et qu'il ne va pas ressentir le traumatisme de la même façon. Selon la pathologie du fœtus, surtout si elle implique des malformations visibles, il est important de décrire à quoi ressemblera le bébé. »

Ce n'est pas parce que tout a été dit que tout a été compris. Il est donc important de répéter les choses et de donner aux aînés l'occasion de poser leurs questions. « La vulnérabilité du bébé porteur de handicap peut inhiber chez eux des sentiments de jalousie ou d'hospitalité pourtant bien normaux à l'arrivée d'un autre enfant. Ces sentiments-là doivent également être mis en mots et les parents peuvent les autoriser par leur manière d'être. Cela suppose qu'ils aient eux-mêmes cheminé suffisamment pour ne pas s'interdire d'exprimer des émotions ambivalentes. »

« C'est le regard que la société pose sur la différence qui enferme la personne dans son handicap. »

Anticiper les réactions d'un entourage plus large

Après la naissance du bébé, la vie sociale et professionnelle reprend son cours. Bien que les mentalités évoluent face au handicap, il reste beaucoup de tabous et les parents, notamment au moment de la reprise du travail, doivent souvent faire face à la gêne. « C'est injuste mais c'est aux parents concernés de prendre sur eux et de gérer les moments de flottement. Nous leurs conseillons de décider de ce qu'ils ont envie de partager. Dire par exemple "voilà ce qui m'arrive, mais quand je suis au travail, je préfère ne pas en parler". Ou au contraire émettre des signes qui montrent qu'on est prêt à aborder le sujet. Il s'agit d'anticiper les réactions et les maladresses, ce qui demande une disponibilité psychique. L'environnement de travail a un impact important sur leur santé psychique. Nous essayons donc d'évaluer avec eux quelle sera la bonne stratégie en fonction de ce qu'ils se sentent capables de dire ou faire. Si la configuration professionnelle le permet, l'annonce peut passer par un responsable hiérarchique. »

Pour Alice Le Moal, le plus compliqué c'est « le regard que la société pose sur la différence qui enferme la personne dans son handicap. Le film *Un petit truc*

en plus et les Jeux paralympiques font évoluer les mentalités. Être confronté au handicap oblige à réfléchir au sens profond de la vie et à reconsidérer ses priorités. Nous avons dû adapter nos vies professionnelles, mais nous considérons que nous avons bien réussi. »

Des aides d'État et des soutiens associatifs

Réorganiser sa vie professionnelle est presque la règle quand on est parent d'un enfant porteur de handicap. Il est difficile aussi de prendre du temps pour soi faute de relais ou sans culpabiliser. « En réalité, précise Bérangère Beauquier-Maccotta, beaucoup de couples n'ont pas à côté d'eux les soutiens familiaux nécessaires pour se permettre de se ménager, notamment quand l'enfant doit être hospitalisé. Cela oblige souvent l'un des deux parents à diminuer son temps de travail. »

Au-delà des soutiens familiaux ou amicaux, les parents peuvent recourir aux aides financières et aux prestations proposées via les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) en charge de l'accompagnement des familles. De nombreuses associations de parents d'enfants porteurs de handicap ainsi que des groupes de parole se sont créés pour compléter l'offre de soutien. « Ces collectifs peuvent avoir un effet psychologique porteur pour les parents qui ont le sentiment d'être exclus ou marginalisés du groupe social des parents. »

Profiter de tout ce qui peut se vivre

Alice Le Moal et son mari n'ont pas souhaité se rapprocher de parents vivant une expérience similaire à la leur. « Notre expérience est très personnelle, tient-elle à rappeler, je n'oublie pas que d'autres vivent des situations plus douloureuses. Aujourd'hui, Gabriel a 10 ans, poursuit-elle. Il connaît sa pathologie, ses limites, il ne s'apitoie pas, il a plein d'idées, beaucoup d'humour. C'est un enfant qui va bien et qui passe en CM2 avec les honneurs. Tout le monde a ses limites. Dans son cas, ce sont les jambes qui ne fonctionnent pas, mais ce n'est pas handicapant pour tout. Nous avons vécu des choses incroyables en 10 ans et nous continuerons à profiter de tout ce qui peut se vivre, même si notre quotidien, très médicalisé, est plutôt sportif. »

Petite enfance : des initiatives qui favorisent l'éveil précoce en Inde

En Inde, Aina Trust et le BICE ont élargi leurs actions lors du dernier projet (2023-2024). En plus de l'accueil quotidien de jeunes enfants, issus de familles en grande précarité, nos associations aident les parents à créer leur micro-entreprise et à retrouver ainsi leur indépendance économique.

Depuis près de deux ans, Jabeentaj emmène chaque matin son petit garçon, chez une assistante maternelle de notre partenaire. Un soulagement pour cette maman qui, avant le soutien d'Aina Trust et du BICE, n'avait d'autres choix que de partir travailler en laissant son fils avec son mari, souffrant d'alcoolisme, et son aîné âgé de 12 ans.

« J'étais inquiète. Du fait de son addiction, mon mari était souvent absent. Mes enfants se retrouvaient donc régulièrement seuls, exposés à des risques. Sans activités. C'était dangereux, je le sais, mais je devais gagner un peu d'argent pour vivre », confie Jabeentaj, ouvrière à l'époque dans une usine de soie près de Bangalore.

Un lieu d'éveil et de jeu pour les petits

Désormais, Navaz bénéficie d'un cadre structuré et épanouissant. Entouré de quatre autres enfants âgés de moins de 6 ans. Ils jouent, apprennent comptines et chansons, participent à des ateliers éducatifs, dessinent... Autant d'activités qui stimulent leur curiosité, leur éveil et favorisent leur socialisation. Leur assistante maternelle, régulièrement formée par Aina Trust pour enrichir sans cesse l'accompagnement, leur prépare également chaque midi un repas équilibré.

« L'alimentation est un point important de notre action. Les 150 enfants pris en charge par nos 30 nourrices sont tous issus de familles en situation de grande pauvreté, explique Mary Chelladurai, fondatrice de l'association Aina Trust. Leur garantir un repas sain par jour est donc primordial pour prévenir, par exemple, l'anémie ou les infections intestinales. Nous réalisons par ailleurs des



contrôles médicaux chaque trimestre pour vérifier leur croissance, leur état de santé en général. Et nous sommes attentifs à tout signe de négligence ou de maltraitance. Ce suivi nous permet d'intervenir rapidement auprès des familles en cas de besoin. En parallèle, nous sensibilisons les parents à la nutrition, l'éducation responsable, l'importance de l'école... »

80 parents à la tête d'une micro-entreprise

Ayant pour objectif le développement intégral des enfants, Aina Trust propose également depuis deux ans, avec le soutien du BICE, un appui économique aux familles en situation de grande précarité. « Il est primordial que les parents retrouvent leur autonomie financière pour pouvoir subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants et leur permettre de vivre dignement... » Jabeentaj fait partie des 80 parents, principalement des mamans, qui ont bénéficié de cet accompagnement : recherche d'une micro-activité en fonction des compétences de chacune, formation à la gestion et à l'épargne, soutien financier au démarrage. Les résultats sont très encourageants.

« Quand je travaillais dans l'industrie de la soie, je gagnais 150 roupies (1,60€) par jour, parfois moins. C'était insuffisant pour faire vivre ma famille. Cela payait à peine le loyer. Désormais, je tiens mon petit commerce d'ustensiles en plastique et mon revenu a doublé. Je suis tellement contente. Mon aîné peut enfin aller à l'école publique, dont le coût de l'uniforme et du transport étaient trop élevés avant pour moi. Un meilleur avenir s'ouvre à nous. »

Un projet qui s'autofinance

Afin de rendre cette action pérenne, le projet prévoit que celle-ci s'autofinance. Ainsi, une fois leur activité stabilisée, les bénéficiaires remboursent petit à petit l'aide qui leur a été apportée (10 000 roupies soit 107 euros), ce qui permet de soutenir d'autres parents. « Ce système fonctionne bien. D'autres familles vont bientôt pouvoir en profiter. Parmi les métiers développés : la vente de légumes ou autres produits, la fabrication d'encens, le nettoyage de dattes, l'élevage d'oies ou encore la fourniture d'eau purifiée », conclut Mary, ravie de constater chaque jour l'effet positif de cette initiative, menée grâce à nos donateurs, sur les enfants.

Benoit Van Keirsbilck

Membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU depuis 2021 et président du Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants (CFJ Network), Benoit Van Keirsbilck revient sur toute une vie engagée pour le droit au service des enfants.

Quelle a été votre enfance ?

Je suis le second d'une famille de huit. Mes parents travaillaient dans la coopération internationale, notamment en Bolivie où je suis né et où j'ai vécu jusqu'à mes six ans. Une partie de mes racines est là-bas. Le lieu où on grandit ainsi que le contexte familial sont déterminants. Dans mon cas, ils sont à l'origine de mon intérêt pour ce qui se passe dans le monde et de mon souci de l'autre.

Comment est né votre engagement en faveur des enfants ?

Quand j'étais jeune, le service militaire était encore obligatoire. Étant objecteur de conscience et ayant fait des études de travailleur social, j'ai effectué une mission de service civique à Infor Jeunes Bruxelles dont le rôle est de conseiller les jeunes dans tous les domaines de la vie. Très vite, j'ai compris qu'il fallait aller plus loin. J'ai le souvenir d'un garçon qui avait été renvoyé de son école de façon abusive. Si nous nous étions contentés de lui écrire ses droits sur un papier à présenter au directeur de l'école, il se serait fait mettre à la porte. Dans de tels cas, j'accompagnais donc le jeune, je mettais le pied dans la porte et finissais par obtenir qu'on l'écoute. C'est ce qui m'a amené à créer ma première association, le Service droits des jeunes, puis en 1990, Défense des enfants international (DEI) - Belgique, la branche belge du mouvement du même nom dédié à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant qui venait d'être adoptée.

Est-ce ainsi que vous êtes entré au Comité des droits de l'enfant des Nations unies ?

J'ai eu la chance de travailler dès le début avec les membres du Comité et de participer à des consultations. Quand j'ai été proposé pour y siéger, je ne pensais pas que l'État belge, auquel je m'étais si souvent opposé, soutiendrait ma candidature. J'ai pourtant



« Nous devons nous réveiller collectivement pour défendre les valeurs auxquelles nous croyons »

été nommé en 2021. C'est un travail parfois frustrant car les changements sont lents et aléatoires, comme en Afghanistan où les avancées en matière de droits des filles ont été balayées en un jour. Mais il y a aussi des victoires, notamment grâce au troisième protocole¹ qui nous permet d'instruire des plaintes déposées par des enfants, de condamner l'État en cas de violation avérée et d'obtenir réparation, pour l'enfant plaignant et tous ceux dans la même situation. Je me souviens d'enfants d'une enclave espagnole au Maroc auxquels on déniait le droit d'être scolarisés. Grâce à notre intervention, 800 enfants ont eu accès à l'école.

Quels sont vos espoirs et vos craintes pour les enfants d'aujourd'hui ?

Mes craintes sont liées au fait que le Comité des droits de l'enfant est à la limite de ses capacités pour remplir ses obligations. Or, si nous trahissons la promesse faite aux enfants de respecter leurs droits fondamentaux, ils n'auront plus foi en la société. En Ukraine et à Gaza, personne, dans aucun des camps, ne se préoccupe des enfants qui sont en première ligne quand une école, un hôpital ou une aire de jeu est bombardé. J'observe également que nous revenons en arrière sur des acquis comme la place accordée à la parole de l'enfant. Nous devons nous réveiller collectivement pour défendre les valeurs auxquelles nous croyons. Heureusement, beaucoup se mobilisent déjà et les résultats obtenus sont sources d'espoir. La justice internationale aussi s'est remobilisée. En Sierra Léone par exemple, le Tribunal pénal international a fait un travail extraordinaire en qualifiant de crime de guerre le recrutement d'enfants par les milices armées et en condamnant leurs auteurs. C'est un message fort envoyé à la communauté internationale et un espoir pour l'avenir. Nous ne pouvons accepter que les génocidaires restent au pouvoir et que les généraux qui ont encouragé les viols n'aient pas à rendre des comptes.

1 - Le troisième protocole facultatif a été adopté en 2014 pour renforcer la Convention relative aux droits de l'enfant.

Entre anniversaires, nouvelle publication et lancement de projets, les prochains mois seront riches en événements. Zoom sur quelques-unes de nos actions.



35^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et 5^e

anniversaire de l'Étude mondiale des Nations unies sur les enfants privés de liberté. Nous célébrerons ces deux dates clés notamment avec nos partenaires en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Togo lors d'un séminaire en présence d'experts internationaux et des autorités de ces trois pays.

La Dynamique pour les droits des enfants, dont le BICE est membre, organisera au Sénat une table ronde à destination des professionnels de l'enfance « 35 ans

après l'adoption de la CIDE, quelle mise en œuvre en France et dans sa politique internationale ? »



Dans le cadre du projet du BICE Enfance sans Barreaux 3

qui œuvre à la réinsertion des enfants ayant été en conflit avec la loi, un manuel sur les fondamentaux de l'approche résilience et la méthodologie d'accompagnement de ces enfants sera publié.



En Moldavie,

lancement de la phase 2 du projet de la Fondation Regina Pacis qui, grâce à

l'appui du BICE, accueille dans son centre des enfants privés de soins familiaux et les soutient sur les plans médical, psychologique, éducatif et social.

Nouvelle étape de notre soutien à l'accès à l'éducation des enfants en situation de vulnérabilité mis en œuvre à Djékanou (Côte d'Ivoire) dans l'école Sainte Bernadette, par les Sœurs de la Charité de Nevers.

Le BNCE-Togo entreprendra un nouveau projet de renforcement de la résilience des enfants en conflit avec la loi ou à risque de délinquance juvénile.



Bon de générosité

À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
BICE - 9 rue du Delta - 75009 Paris

Oui, je soutiens le BICE avec un don de :



Soit, après réduction fiscale

☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 €

17 € 34 € 51 €

Merci de m'adresser mon reçu fiscal. Si je suis imposable, je pourrai déduire 66 % de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal [][][][][] Ville

E-mail

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous disposez, en vous adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Ces données pourront être utilisées par le BICE et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, cochez la case ci-contre ☐

EDP180

PRIÈRE POUR L'AVENT



Seigneur Jésus,
En ce temps d'attente,
Nous venons vers toi avec
nos cœurs pleins d'espoir.
Nous te confions les enfants
du monde entier,
Ceux qui rient
et grandissent dans
la sérénité,
Et ceux qui souffrent
de la violence, de la faim
ou de l'indifférence.
Viens, Seigneur,
Emplir nos vies
de ton amour.
Fais vivre en nous
La joie du mystère

de ton incarnation,
La joie d'accueillir le Frère
que tu nous donnes
La joie de nous savoir aimés
infiniment.
Apprends-nous à aimer
à ton image.
Aide-nous à devenir
des artisans de ta bonne
nouvelle,
À construire un avenir où
chaque enfant soit respecté,
Aimé et libre de grandir dans
la dignité.
Et que Noël soit un temps
de paix pour chacun de nous
sur toute la terre. Amen.

